

# Big Data : Orange va puiser dans les données de ses abonnés

Après [les paiements mobiles](#), les données. Dans le cadre de la présentation, ce jeudi 7 novembre, des produits qui seront lancés en 2014 chez Orange, le Pdg **Stéphane Richard** s'est attardé sur la question de l'open data et des données personnelles. Pour l'opérateur, les problématiques sont globalement de deux ordres : leur exploitation dans le cadre du Big Data et leur protection pour les utilisateurs.

## Données mobiles et open data

Dans le premier cas, Orange entend **croiser les données spatio-temporelles de ses clients** – une fois rendues anonymes – avec celles fournies par l'administration dans le cadre de l'open data afin de développer services et analyses de terrain en temps réel.

C'est déjà le cas à **Marseille** où Orange **croise les données mobiles avec le réseau de transports en commun de la cité phocéenne** pour **modéliser, en temps réel, les flux de voyageurs**. Autre application en cours d'expérimentation : la **lutte contre les épidémies en Côte d'Ivoire** où la collecte des communications mobiles des clients sert à optimiser les déplacements des équipes médicales et à mieux cibler les messages d'informations aux populations concernées et, plus globalement, mettre en place des projets contribuant au développement socio-économique du pays.

Autant d'usages pour l'heure expérimentaux lancés dans le cadre du **concours Data for Development** (D4D, où Orange met sa base de données de Côte d'Ivoire à disposition de la communauté scientifique internationale) ou encore d'un **hackathon organisé en mai et septembre dans la région PACA** qui s'est traduit par la sélection d'une application d'un guide de voyage permettant de choisir son hôtel selon l'atmosphère du quartier (calme ou animé).

## La protection des données

On peut néanmoins imaginer le potentiel commercial que la mise en application de ces données collectées pourrait présenter en direction des différents secteurs privés.

On n'en est pas encore là et Stéphane Richard a rappelé que « *notre modèle économique repose sur la protection et la sécurité des données de nos clients à travers des services payants* » en opposition aux modèles des géants d'Internet qui s'appuient sur les données personnelles pour vendre de la publicité. Orange entend donc s'inscrire comme « *opérateur de confiance* ».

Ce qui se traduit par **l'application Données perso**. Celle-ci offre un tableau de bord des usages du terminal tant sur les communications passées que sur les applications utilisées. En cours de test et développé en [partenariat avec Lookout](#) sur plate-forme Android, Données perso est attendue pour la fin du premier semestre 2014.

« La protection des données est fondamentale, c'est un sujet de plus en plus sensible, a insisté Stéphane Richard en aparté de la présentation. On peut garantir à nos clients la sécurisation de leurs données et cela mérite un engagement solennel. » Le PDG d'Orange a enfoncé le clou (ou plutôt le cloud) en signant, sur la scène de la maison de la Mutualité à Paris, une **charte engageant l'opérateur à garantir la sécurité des données de ses clients** et le contrôle de leur utilisation. Une charte symbolique dans les faits qui n'a aucune valeur juridique, mais conforte l'engagement que le groupe a pris devant la Commission européenne de fournir à ses clients un tableau de bord de leurs données personnelles d'ici 2015.

## L'accès au dossier médical en mobilité

En matière de données personnelles, l'e-santé est un domaine tellement sensible que le projet du dossier médical personnel (DMP) n'est toujours pas une réalité des années après son lancement. Ce qui n'empêche pas Orange d'investir le secteur. Dans ce cadre, l'opérateur entend proposer un **service d'authentification et de consultation confidentielle des dossiers médicaux** en situation de mobilité depuis n'importe quel terminal connecté. **Une première mondiale selon Orange.**

Développé par Almerys en partenariat avec Morpho (Safran), le système d'accès au dossier du patient repose sur un lien sécurisé entre la carte SIM du terminal mobile et la carte d'identité professionnel du médecin (carte CPS en France). **En test au CHU de Clermont-Ferrand**, le service devrait être **commercialisé en fin d'année en France** et vise une sortie mondiale à terme.

**Lire également :**

[Orange met le mobile au centre des paiements](#)